

## Contrat de prêt de matériel

### Entre le prêteur :

\* Nom :

agissant en tant que (fonction) :

Adresse :

Téléphone/GSM :

Mail :

Nom et téléphone du président (si différent de \*) :

### Et l'emprunteur :

\* Nom :

agissant en tant que (fonction) :

Adresse :

Téléphone/GSM :

Mail :

Nom et téléphone du président (si différent de \*) :

### Objet :

Pour la période du .../.../... au .../.../..., le prêteur s'engage à mettre à la disposition de l'emprunteur le matériel décrit ci-dessous :

(Nombre de tentes, bâches, piquets, tendeurs, sardines...)

### Modalités :

Le matériel est gracieusement mis à la disposition de l'emprunteur.

Une garantie de ..... euros sera versée sur le compte ....., au plus tard le jour de prise de matériel et sera remboursée dans les 10 jours du retour du matériel.

Si l'emprunteur décide d'assurer le matériel avec une assurance complémentaire « tous risques », la garantie devient inutile. La preuve de souscription devra être fournie au prêteur.

### Etat des lieux :

- Les parties contractantes décident de compléter un état des lieux au moment de la prise de matériel.
- Le matériel sera rendu en l'état dans lequel il a été reçu.
- Les dégâts éventuels seront constatés au plus tard dans les 10 jours du retour du matériel.
- Le prêteur a le droit de retenir, sur la garantie, le montant des réparations nécessaires à la suite de dégâts constatés, si les dégâts dépassent le montant de la garantie, l'emprunteur paie la différence au prêteur.

Fait en double exemplaire le ..... à .....

Date et signatures:

**Le prêteur :**

**L'emprunteur :**

NB : Les signataires doivent être majeurs

**Remarque importante : L'assurance Patro ne couvre pas les dégâts occasionnés sur le matériel. Il faut demander une assurance complémentaire « Tous risques ». Ce type d'assurance est proposé par le Centre fédéral (plus d'informations au 071/28 69 50).**